

Codage spécialisé E.L.F08.S02.12

Encodages des professions disponibles pour cette spécialité :

I 3201, L 1501, L 1502, L 1503, N 1103, N 1303, O 1201, O 1202, O 1301, O 1401, P 1203, P 1301

Fiche d'identité de la spécialité: Education spéciale et enseignement adapté

Niveau: licence.

Domaine: Sciences humaines et sociales.

Filière : Sciences Sociales - sciences de l'éducation

Spécialité: Education spéciale et enseignement adapté

1- Localisation de la formation:

Faculté: sciences humaines et sociales.

Département: psychologie, sciences de l'éducation et d'orthophonie

Référence de l'arrêté de l'habilitation: n° 002 du 03 janvier 2021

Qui comprend l'appariement des formations dans la licence qualifiant à Université de Batna 1 dans le domaine des sciences sociales et humaines

2- Partenaires extérieurs :

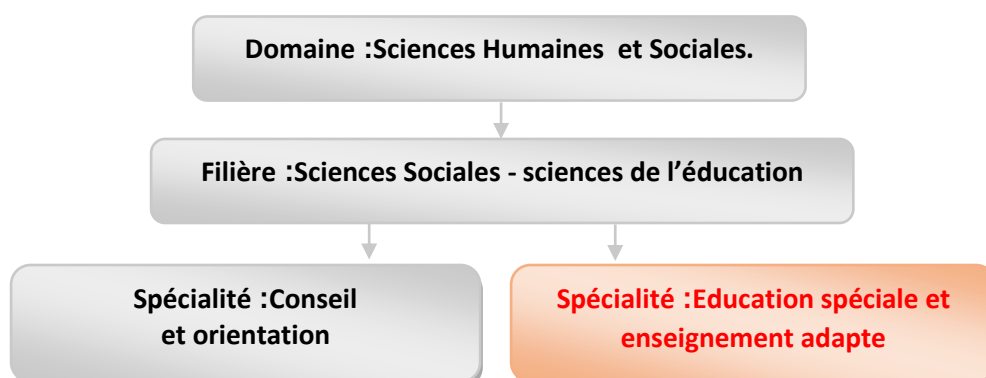
Partenaires d'autres institutions universitaires : Université de Sétif 2, Université d'Oum El Bouaghi, Université de Khenchela, Université de Biskra, Université de Constantine 2, Centre Universitaire Barika, Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique.

Institutions et autres partenaires sociaux et économiques:

- Établissements d'enseignement : primaire, moyen, secondaire.
- Centres pour personnes ayant des besoins spéciaux et établissements de rééducation pour mineurs.
- Centres de formation professionnelle et d'apprentissage.
- Secteur de la jeunesse et des sports : Activation des jeunes et institutions médiatiques, environnement ouvert.
- Centres de crèches, de protection de l'enfance.

Partenaires internationaux étrangers :/

3. Organisation générale de la formation : position du projet



4- Contexte de la formation:

Le contenu de la formation dans la spécialité de l'éducation spécialisée est d'enseigner et de former les étudiants pour aider les personnes qui sont incapables d'apprendre dans les programmes d'éducation régulière en raison d'un handicap, en leur enseignant un ensemble de services organisés qui sont fournis à l'enfant inhabituel afin de grandir correctement et de se réaliser. L'éducation spécialisée est un ensemble de programmes éducatifs qui visent à préparer des personnes compétentes à aider les personnes ayant des besoins spéciaux, afin à développer leurs capacités et à s'adapter aux différences individuelles et sociales.

5 - Objectifs de la formation:

Des cadres de formation titulaires d'une licence en sciences de l'éducation, spécialisés en éducation spéciale et enseignement adaptée, dotés d'une énorme quantité d'informations et de données théoriques, renforcés par des formations intensives sur le terrain et des travaux pratiques que l'étudiant est appelé à accomplir pendant sa période de formation, pour lui permettre de l'informer de la réalité des personnes ayant des besoins particuliers en Algérie, ainsi que pour lui fournir des expériences pratiques qui l'aideront plus tard dans sa carrière.

Le contenu proposé sera pertinent pour le domaine de spécialisation afin d'aider les diplômés dans leur domaine de travail et de répondre facilement aux exigences des institutions bénéficiant de leurs services, et leur permettre de pratiquer leur enseignement supérieur et d'entrer dans des équipes de recherche scientifique académique. Cette configuration pour l'étudiant diplômé permettra d'atteindre les objectifs suivants :

- Bonne compréhension des cours et leur mise en relation avec la réalité du terrain.
- Capacité de comprendre les données scientifiques et pratiques relatives aux personnes ayant des besoins spéciaux.
- La capacité d'analyser les problèmes éducatifs et la critique constructive.
- Fournir une pensée scientifique et comment l'utiliser dans le domaine du travail et les relations de travail qui en résultent.

6- Profils et compétences visés

Les étudiants visés par cette formation sont les étudiants ayant obtenu un baccalauréat, Littérature et philosophie, sciences expérimentales, langues étrangères.

Ce projet vise à former des spécialistes compétents dans le domaine de l'éducation spécialisée, capables de faire face à divers problèmes éducatifs liés aux élèves ayant des besoins spéciaux, car cette formation universitaire permet d'acquérir de nombreuses compétences qui permettent à l'élève de jouer à l'avenir les rôles qui lui sont assignés dans les établissements d'enseignement, c'est-à-dire de guider les étudiants et de les guider de manière scientifique correcte en fonction de leurs capacités, intérêts et potentiels.

Cette formation vise à :

- Préparer des cadres en sciences de l'éducation spécialisée et en éducation adaptée qui sont qualifiés pour le travail sur le terrain.
- La capacité d'utiliser les connaissances acquises au cours des études.
- La capacité de comprendre les données qui composent son travail.
- Capacité d'analyser les problèmes et d'y apporter des solutions possibles.
- Capacité d'adaptation aux domaines de travail. (Acquérir la capacité de travailler académiquement et de rechercher, ou aller travailler dans d'autres institutions, s'adapter rapidement à son environnement de travail).
- Capacité à travailler ensemble.

7-Potentialités locales régionales et nationales d'employabilité:

En raison du fait que la wilaya, comme les différentes wilayas du pays, dispose d'un grand nombre d'établissements d'enseignement et de formation, ainsi que d'institutions du secteur privé. Parmi eux: jardins d'enfants, écoles primaires, les collèges de l'enseignement moyen, les lycées, les centres de formation professionnelle pour handicapés, centres de recherche régionaux et nationaux, écoles pour enfants malentendants, écoles pour enfants malvoyants, centres psychiatriques, centres paramédicaux pour enfants, départements intégrés, départements climatisés et autres, qui sont tous des établissements qu'un spécialiste des sciences de l'éducation peut spécialiser dans l'éducation Surtout et apprendre au climatiseur à travailler en eux.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Arrêté n° *002* du 03 JAN. 2021

**Portant habilitation des établissements de l'enseignement supérieur à la
formation en vue de l'obtention des diplômes de Licence et de Master
au titre de l'année Universitaire 2017-2018**

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

- Vu la loi n°99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur;
- Vu le décret présidentiel n° 20-163 du Aouel Dhou El Kaâda 1441 correspondant au 23 juin 2020, modifié et complété, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret exécutif n°01-208 du 2 Joumada El Oula 1422 correspondant au 23 juillet 2001 fixant les attributions, la composition et le fonctionnement des organes régionaux et de la conférence nationale des universités ;
- Vu le décret exécutif n°03-279 du 24 Joumada Ethania 1424 correspondant au 23 Août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'Université ;
- Vu le décret exécutif n°05-299 du 11 Radjab 1426 correspondant au 16 Août 2005, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement du centre universitaire;
- Vu le décret exécutif n°08-265 du 17 Chaâbane 1429 correspondant au 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat;
- Vu le décret exécutif n°13-77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique;
- Vu l'arrêté n°712 du 03 novembre 2011 fixant les modalités d'évaluation, de progression et d'orientation dans les cycles d'études en vue de l'obtention des diplômes de licence et de master;
- Vu l'arrêté n°75 du 26 mars 2012 portant création, composition, organisation et fonctionnement du Comité Pédagogique National de Domaine;
- Vu l'arrêté n°167 du 13 avril 2015 portant création, composition, attributions et fonctionnement de la commission nationale d'habilitation;
- Vu l'arrêté n°835 du 27 juillet 2017 Habilitant les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention du diplôme de Licence et Master au titre de l'année Universitaire 2017-2018 ;
- Vu le procès-verbal de la réunion de la commission d'habilitation nationale tenue le 17 juillet 2017

ARRETE



Article 1^{er} : Sont habilités, les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention des diplômes de Licence et de Master au titre de l'année Universitaire 2017-2018 conformément aux annexes numérotées de 01 à 60, jointes au présent arrêté.

Art. 2: Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de l'année Universitaire 2017-2018.

Art. 3: Sont abrogées les dispositions de l'arrêté n° 835 du 27 juillet 2017, sus-visé.

Art. 4 : Le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs et les chefs d'établissements d'enseignement et de formation supérieurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

03 JAN. 2021

Fait à Alger le :.....

**Le Ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique**



المتضمن تأهيل مؤسسات التعليم العالي لضمان التكوين لنيل شهادات الليسانس و الماستر

بعنوان السنة الجامعية 2017-2018 بجامعة باتنة 1

Annexe n°18 de l'arrêté n° 002 du 03 JAN. 2021

portant habilitation les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention du diplôme de Licence et Master au titre de l'année universitaire 2017-2018 de l'Université de Batna 1

Domaine	Filière	Spécialité	Type (A/P)	Cycle de formation	Observation	الملاحظة	طور التكوين	طبيعة (م/أ)	التخصص	الشعبة	الميدان
Sciences Humaines et Sociales	Sciences Sociales - Psychologie	Psychologie clinique	A	Mas	Harmonisation	موانمة	م	أ	علم النفس العيادي	علوم اجتماعية - علم النفس	علوم إنسانية و اجتماعية
		Psychologie de la santé	A	Mas	Harmonisation	موانمة	م	أ	علم النفس الصحة		
		Psychologie du travail, de l'organisation et gestion des ressources humaines	A	Mas	Harmonisation	موانمة	م	أ	علم نفس العمل والتنظيم وتسيير الموارد البشرية		
		Psychologie scolaire	A	Mas	Harmonisation	موانمة	م	أ	علم النفس المدرسي		
		Psychologie de la déviance et du crime	P	Mas	Habilitation	تأهيل	م	م	علم النفس الانحراف و الجريمة		
	Sciences Sociales - sociologie	Psychologie de la déviance et du crime	P	Mas	Habilitation	تأهيل	م	م	علم الاجتماع الانحراف والجريمة	علوم اجتماعية - علم الاجتماع	
		Education spéciale et enseignement adapté	A	Lic	Habilitation	تأهيل	ل	أ	التربية الخاصة والتعليم المكيف	علوم اجتماعية - علوم التربية	
		Counseling et orientation	A	Mas	Harmonisation	موانمة	م	أ	إرشاد وتوجيه	علوم التربية	
	Sciences Sociales- Orthophonie	Pathologie du langage et de la communication	A	Mas	Harmonisation	موانمة	م	أ	اضطرابات اللغة والتواصل	علوم اجتماعية - أطفونيا	